

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SYNDICAT DES  
PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQAR TENUE LE MARDI  
7 MAI 2024.

---

## RÉSOLUTION

### SOUTIEN À L'ASSOCIATION DES PROFESSEUR.E.S DE DROIT DE MCGILL (AMPD)

**ATTENDU QUE** les collègues de l'Association mcgillienne des professeur·e·s de droit (AMPD) sont engagés dans une lutte historique pour obtenir la première convention collective de professeur.es de l'histoire de l'Université McGill ;

**ATTENDU QUE** l'issue de leur lutte jouera un rôle décisif pour l'avenir de l'ensemble des professeur·e·s de l'Université McGill ;

**ATTENDU QUE** l'administration de l'Université McGill fait tout en son pouvoir pour ralentir les négociations, tenter de faire avorter le processus et priver les collègues de McGill de leur droit fondamental à la négociation collective ;

**ATTENDU QUE** les membres de l'AMPD sont en grève générale illimitée depuis le 25 avril 2024 ;

**ATTENDU** l'urgence de manifester le soutien du SPPUQAR ;

**QUE** le SPPUQAR offre son appui à l'AMPD et invite la direction de l'Université McGill à négocier de bonne foi en vue de la conclusion d'une première convention collective satisfaisante pour les parties.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** lors de la rencontre du comité exécutif du SPPUQAR tenue le 7 mai 2024.

*Francis Belzile*

---

Francis Belzile  
Secrétaire du SPPUQAR